

VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AIDER VOTRE ASSO

AVEC LES POINTS OUI!
DE CRÉDIT AGRICOLE



Si vous êtes client sociétaire
de Crédit Agricole,
pensez à distribuer vos Points OUI! chaque mois.
Plus l'asso choisie* recevra de Points OUI!,
plus l'aide allouée par le Crédit Agricole sera importante.

RENDEZ-VOUS SUR
CA-OUIJAGI.FR

OUIJAGI! | by **CA**

FAIRE GRANDIR NOTRE TERRITOIRE AVEC NOS SOCIÉTAIRES

Développer le territoire et les liens entre ses habitants nous tient à cœur. C'est pourquoi, nous soutenons de nombreuses associations locales.

Nous pensons par ailleurs essentiel, d'associer nos clients sociétaires à cette démarche, pour lui donner encore plus de force et d'ampleur.

C'est pour cela que nous avons créé OUIJAGI! by CA.

Un moyen simple pour donner à chaque sociétaire le pouvoir d'agir, d'influer et d'aider facilement les associations qui font la richesse de notre territoire.

Avec OUIJAGI! by CA, vous avez le pouvoir d'être acteur du développement du territoire.
Vous avez le pouvoir d'aider.



RENDEZ-VOUS SUR

CA-OUIJAGI.FR

OU CONTACTEZ
VOTRE AGENCE CRÉDIT AGRICOLE

OUIJAGI! by **CA**
SOCIÉTAIRES, VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AIDER

LE POUVOIR D'AIDER D'UN SIMPLE GESTE

En utilisant tout simplement votre carte sociétaire

pour vos achats, vous récoltez des Points OUI! tout au long de l'année. Plus vous distribuez de Points OUI!, plus le montant versé par le Crédit Agricole aux associations sera important. C'est simple, cela ne vous coûte rien et vous permet d'agir pour votre territoire.



et / ou

Tout aussi simplement avec votre livret d'épargne sociétaire,

qui fait également de vous un acteur du territoire, car il génère des Points OUI!. En y faisant fructifier votre épargne, vous impactez également l'aide allouée par le Crédit Agricole aux associations.



OUIJAGI! by CA

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 VOUS RÉCOLTEZ DES Points OUI!

En utilisant votre carte bancaire sociétaire

et / ou

En épargnant sur votre livret sociétaire

Plus vous distribuez de Points OUI!, plus l'aide allouée par le Crédit Agricole sera importante.

2 VOUS DISTRIBUEZ VOS POINTS OUI!



Vous décidez à quelles associations* sont distribués vos Points OUI!. Plus une association reçoit de Points OUI!, plus elle sera aidée par le Crédit Agricole.

3 VOUS AIDEZ CONCRÈTEMENT LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE



Les associations que vous avez soutenues reçoivent une dotation de Crédit Agricole pour mener à bien leurs actions*.

LE POUVOIR D'AIDER DES ASSOCIATIONS LOCALES

Renouveler les maillots de l'équipe de sport, acheter du matériel pour une association d'insertion, financer un équipement pour mieux préserver l'environnement...

Autant d'initiatives que vous pouvez rendre possibles en distribuant chaque mois vos Points OUI! à l'association locale* de votre choix.

Ainsi, vous soutenez les projets qui vous paraissent les plus importants pour le territoire : la solidarité, le patrimoine, le sport, l'environnement, à vous de voir...

* parmi les associations sélectionnées et définies par votre Caisse Régionale

